

ACCESSIBILITE DE JUSSIEU – PARIS VI : LE RELAIS HANDICAP SANTE

Faire des études supérieures pose des problèmes souvent insolubles d'accessibilité aux locaux, à l'enseignement, et aux services (restaurant, toilettes etc.). Une structure de l'Université Pierre-et-Marie-Curie – Paris VI, le Relais Handicap Santé, ou RHS, a mis en place et gère l'aide nécessaire aux personnes handicapées pour que « les seules qualités qui permettent aux étudiants d'acquérir leurs diplômes soient celles de leur intelligence et de leur mérite effectif » ainsi que souhaite le Président de l'Université Gilbert Béréziat.

QUI PEUT FAIRE DES ETUDES A JUSSIEU ?

Chaque handicap pose des questions totalement différentes. Quand un étudiant rencontre un problème spécifique, le RHS trouve une solution adaptée. Dans le pire des cas, car il existe encore des amphis non accessibles, le RHS voit avec le service du planning pour changer toute la section d'amphi, pas seulement l'étudiant handicapé, et la permuter avec un autre cours. Mais il n'existe pas de cours spécifiques pour les personnes en situation de handicap, surtout pas !

En ce qui concerne les jeunes en souffrance psychologique, le RHS travaille principalement avec les équipes médicales des cliniques de la Fondation Santé des Etudiants de France. C'est le handicap qui obtient le moins de résultats, car leur souffrance est telle qu'ils ne sont pas toujours en état de travailler de façon régulière.

LE RELAIS HANDICAP SANTE

Le RHS de Jussieu existe depuis 1973. Il y a également un responsable de l'accueil des handicapés dans chaque université.



PLACES RESERVEES DEVANT LE RELAIS HANDICAP SANTE
COMME EN DE NOMBREUX ENDROITS DU CAMPUS

COMMENT LE RHS PREND UN ETUDIANT EN CHARGE

Le RHS demande d'abord à l'étudiant quel est son projet. Quelles études veut-il faire et dans quel but ? Il travaille d'abord sur le projet et sur sa cohérence. Il faut qu'il y ait adéquation entre le projet d'étude, le projet professionnel, et le handicap.

Ce travail débute en réalité autant que possible avec l'étudiant *avant* son arrivée à l'Université, pendant qu'il est encore au lycée, pour analyser avec lui les besoins qu'il aura à son arrivée à Jussieu. Cela permet de mettre en place les mesures dès son arrivée et non un mois après, car ça prend du temps. Le RHS l'accompagne ensuite jusqu'à son insertion professionnelle si l'étudiant le demande.

Les étudiants ne sont évidemment pas obligés de venir au RHS, sauf s'ils désirent des aménagements pour les examens. Le RHS répond à la demande, car il ne veut pas faire d'assistanat mais de l'accompagnement.

INFORMER

Le RHS est présent sur tous les salons, Salon de l'étudiant, Salon de l'éducation, et fait aussi de l'information dans les lycées spécialisés, Vaucresson pour les handicapés moteurs, Morvan pour les déficients auditifs, le Lycée Bascan pour les déficients visuels, et tous les établissements de la Fondation Santé des Etudiants de France. C'est plus difficile pour les jeunes en intégration. Mais, et c'est au moins un côté positif de la Loi, il va y avoir un rapprochement des relations entre Rectorat et Universités. Le Rectorat donnera aux Universités l'accès aux SESSAD, qu'il gérait jusqu'à présent pour les lycées seulement, au niveau du secondaire. Le RHS pourra donc, par ces SESSAD, faire passer l'information aux jeunes.

Le RHS édite aussi un Guide de l'Etudiant en Situation de Handicap. On trouve également les informations nécessaires sur son site : <http://www.rhs.upmc.fr/> qui aborde les questions de l'accompagnement pédagogique, des aides techniques, de l'orientation et de l'insertion professionnelle, des droits des étudiants, des aides logistiques, des sports, des activités culturelles, et bien d'autres sujets encore.

AIDE ET ENTRAIDE HUMAINES

Certains étudiants ont besoin d'une aide constante pour prendre leur cours. Le RHS trouve des personnes pour l'accompagnement, les cours de soutien, les prises de notes : des étudiants rémunérés, des enseignants qui font partie de leurs services et dans le cadre du LMD, une unité d'enseignement où des étudiants valides reçoivent un enseignement de base sur le handicap et la législation, et doivent 25 heures auprès des étudiants handicapés. Ils rédigent un mémoire et reçoivent trois ECTS.

Mais l'idéal, c'est qu'un camarade de la promotion apporte son aide, et même deux, pour que l'étudiant handicapé puisse mieux reconstituer un cours qui lui soit propre à l'aide de ces deux cours. De plus le RHS propose les photocopies gratuites pour la personne handicapée et celles qui l'aident. Il ne s'agit donc jamais de quémander mais d'échanger.

Un regret : les associations étudiantes répondent peu, et seulement sur des actions ponctuelles.

AIDES EN TOUS GENRES : SOUTIEN, TRANSPORT, LOGEMENT, DOSSIERS

Le RHS apporte un soutien moral, un accompagnement pédagogique, et des liens d'amitié qui se tissent et durent au delà des études. Et puis le RHS est une structure d'accueil, avec tout ce que ce mot là amène. Les étudiants peuvent y venir pour un problème de cours, mais, aussi parce que leurs camarades ont du mal à comprendre la différence de rythme de travail, et pourquoi ils doivent prêter leurs cours etc. Il leur faut comprendre que ce qui compte, ça n'est pas la vitesse de travail mais sa qualité.

Le transport est la grande tristesse de Paris ! Il y a des services spécialisés payants qui étaient pris en charge jusqu'à présent par le CROUS via le Rectorat. Dans le cadre de la nouvelle loi, ce devrait être la MDPH.

Pour le logement, le RHS travaille avec le CROUS principalement. et trouve des chambres en résidence universitaire sur Paris, dans des conditions généralement correctes.

Le RHS aide aussi les étudiants à monter un dossier d'aide auprès de l'AGEFIPH. La plupart des étudiants qui arrivent à Jussieu ont 18 ou 20 ans et ne savent pas vers qui se tourner, comment établir un plan de financement, comment chercher des cofinanceurs etc..

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET DES SERVICES

Les bâtiments sont généralement accessibles. On voit d'ailleurs au RHS très peu d'étudiants en fauteuil roulant car à partir du moment où le bâti est accessible, ils s'y rendent seulement en début d'année pour avoir un bip de stationnement, le badge ascenseur, et c'est tout.



ASCENSEUR RESERVE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Ceux qui vont le plus au RHS sont les aveugles parce qu'ils ont besoin d'adaptations de leurs textes, et les sourds parce qu'ils ont besoin d'accéder à la communication. On ne peut pas mettre de boucles magnétiques à Jussieu car les équipements des labos de physique créent du Larsen (sifflement aigu dans les écouteurs et les haut-parleurs). Le RHS va essayer une boucle

portable dans certains bâtiments et la prêter aux étudiants. Le système du prêt fonctionne très bien : il n'y a jamais eu de casse ni d'oubli de restitution. La loi de 2005 prévoit que des équipements seront prêtés aux aveugles. Le RHS prête un ordinateur aux étudiants en attendant que les MDPH leur fournissent leur propre matériel. D'autre part il y en a un à la disposition des étudiants dans la journée au RHS, ainsi qu'un télé-agrandisseur, une machine à lire, et même un fauteuil roulant.



PLAN INCLINE RESERVE... A TOUS

Le parvis est très glissant, ce qui pose des problèmes aux étudiants à mobilité réduite, mais on ne peut le raboter parce que c'est une œuvre d'art ! Malheureusement il est classé ! Et comme il souffle en permanence un vent glacial sous les tours, en hiver le parvis se transforme en patinoire. Cela permet de fabriquer très régulièrement des étudiants handicapés provisoires... Devant la tour centrale, où des tapis en caoutchouc alvéolé avaient été disposés, les cannes se coinçaient dans les trous, ainsi que les chaussures à talons...

La médecine préventive est au troisième étage sans ascenseur et les locaux ne permettent pas de recevoir les étudiants en fauteuil. Il existe cependant un service médical d'urgence accessible aux étudiants. Les médecins s'y déplacent une ou deux fois par an pour recevoir les étudiants qui ne peuvent pas accéder à leurs locaux.

Le restaurant universitaire, en revanche, est totalement accessible, mais il faut faire un large détour pour y parvenir. Des travaux sont prévus, mais quand ? En attendant il existe un cheminement spécifique abrité, éclairé. Il faut remarquer cependant que si le restaurant universitaire est accessible, le guichet où on achète les tickets ne l'est pas...



CHEMINEMENT COUVERT... ACCESSIBLE AUSSI AUX AMOUREUX

Toutes les disciplines sont accessibles aux personnes handicapées. Il y a même un professeur de sport spécialisé qui propose cinq ou six activités. L'obstacle vient plutôt des difficultés de communication par exemple avec les personnes malentendantes ou sourdes, la langue des signes étant dix fois moins répandue en France qu'aux États-Unis, ayant été interdite durant un siècle.

À Jussieu, les portes de l'enseignement supérieur sont donc grandes ouvertes : cliquez vite sur le site du RHS : <http://www.rhs.upmc.fr/> !

Alain Ryckelynck, février 2008

ACRONYMES & ABREVIATIONS :

CEVU : Le Conseil des études et de la vie universitaire est l'un des deux conseils consultatifs, avec le Conseil Scientifique. Le CEVU donne son avis au Conseil d'Administration de l'université sur la politique de formation de l'établissement et notamment sur les questions relatives aux diplômes et à la vie étudiante

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

ECTS : Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits est un système de points qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens. Le sigle ECTS est l'abréviation de *European Credits Transfer System*.

LMD : ensemble des années de cours constituant la Licence, le Master et le Doctorat

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

SESSAD : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

UE : Unité d'Enseignement : ensemble de cours.